

Kewalé

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Formations 2nd semestre 2026

09 74 77 11 00

www.kewale.fr

contact@kewale.fr



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Actions de formation



N° 1134

Thèmes de formation

Financer mes formations	3
Nouveau : Formations e-learning	4
Prescription infirmière FIF-PL FinPro	5
Consultation infirmière FIF-PL FinPro	6
Rédaction des certificats de décès par l'IDE FIF-PL FinPro	7
AFGSU2 : Gestes et soins d'urgence niveau 2 FIF-PL FinPro	8
Agir en situation multi-victimes (simulation) DPC FinPro	9
Maîtriser les gestes qui sauvent FIF-PL FinPro	10
Perfusions par voies centrales : CCI et PICC-Line (simulation) DPC FinPro	11
Gestion du PICC-Line (simulation) DPC FinPro	11
Intégrer l'IA dans sa pratique professionnelle DPC FinPro	12
ICOPE : agir précocement pour l'autonomie des personnes âgées DPC FinPro	13
Nomenclature niveau 1 : optimisez la cotation des actes FIF-PL FinPro	14
Nomenclature niveau 2 : perfectionnement FIF-PL FinPro	15
Plaies chroniques complexes (simulation) DPC FinPro	16
BSI : Bilan de soins infirmiers DPC FIF-PL FinPro	17
Diabète de type II DPC FIF-PL FinPro	18
Plaies chroniques et cicatrisation DPC FIF-PL FinPro	19
Bilan de prévention FIF-PL FinPro	20
Prescription de vaccins DPC FIF-PL FinPro	21
Addictions : du plaisir à la dépendance DPC FinPro	22
Perturbateurs endocriniens et leurs impacts sur la santé DPC FinPro	23
Soins et surveillance des patients en période post-op DPC FIF-PL FinPro	24
Soins palliatifs à domicile DPC FIF-PL FinPro	25
Anticoagulants et pathologies cardiaques DPC FIF-PL FinPro	26
Gestion du cabinet FIF-PL FinPro	27
Traitements anticancéreux à domicile DPC FinPro	28
Infections associées aux soins DPC FinPro	28
Formations dans les îles DPC FIF-PL FinPro	29 à 31
Formations Évasions 2027 FinPro	32

Financer mes formations



DPC

IDEL CONVENTIONNÉES

14 heures de prise en charge et d'indemnisation pour vos formations DPC !

*Je dispose de 14 heures de formations gratuites et indemnisées (formations présentielles et classes virtuelles) et gratuites (e-learning) en 2026, je choisis une formation de 2 jours ou 2 formations d'une journée, je me forme gratuitement et je perçois mon indemnisation maximale 2026 de 532 euros ! (sous réserve d'éligibilité)

FIF-PL

IDEL CONVENTIONNÉES ET REMPLAÇANTES

Le FIF-PL me permet de participer **gratuitement** à **3 journées de formation** en 2026. Je choisis une, deux ou trois formations FIF-PL, je m'inscris et l'équipe Kéwalé m'accompagne dans mon dossier. Je me forme gratuitement !

Financement Pro

IDEL CONVENTIONNÉES ET REMPLAÇANTES

Pour aller plus loin ou pour me former sur des thèmes particuliers, je peux prendre en charge le coût d'une ou plusieurs formations. Les dépenses engagées pour suivre une formation constituent des frais professionnels déductibles de mes revenus professionnels.

Du nouveau pour mon inscription : en 2026, plus de bulletin ni de caution ! Je m'inscris directement au

09 74 77 11 00

OU SUR

www.kewale.fr/inscription

Nouveau : Formations E-LEARNING

Un parcours rythmé, jamais passif

Quizz et mises en situation cliniques jalonnent la formation pour ancrer les compétences en conditions réelles.

Vous avancez à votre rythme, sur 2 mois

Pas de créneau imposé, un cadre assez large pour concilier formation, activité libérale et vie personnelle.

Vos questions de terrain trouvent une réponse

Nos formateurs terrain et experts du thème sont là pour les points qui touchent directement à votre pratique. Et en cas de question sur l'utilisation de la plateforme, une assistance technique reste à vos côtés !



Bilan de prévention

Lancez-vous efficacement sur le bilan de prévention (30€/bilan) et son suivi en consultation infirmière prévu par l'avenant 11 (20€/consultation, jusqu'à 4 par bilan).
6 heures - Finançable FIF-PL

Sessions

29 juillet au 29 septembre 2026
26 août au 27 octobre 2026
23 septembre au 24 novembre 2026
21 octobre au 22 décembre 2026

Prescription de vaccins

Obtenez l'attestation nécessaire pour vous déclarer prescripteur des vaccins du calendrier vaccinal, comme le prévoit l'arrêté du 26 juin 2026.
12 heures - Finançable FIF-PL et DPC

Sessions

09 septembre au 10 novembre 2026
07 octobre au 08 décembre 2026

Prescription infirmière

Maîtrisez le nouveau champ de prescription et ses conditions, actés par l'arrêté du 26 juin 2026 : gagnez en autonomie et en légitimité clinique.
6 heures - Finançable FIF-PL

Sessions

23 septembre au 24 novembre 2026
21 octobre au 22 décembre 2026

📄 Résumé de la formation

L'arrêté du 26 juin 2026 fixe une longue liste de produits de santé et examens complémentaires que l'infirmier(e) peut enfin prescrire ou renouveler : Prescription de nombreux et nouveaux dispositifs médicaux, de traitements (antalgiques, antiseptiques ...), d'examens biologiques et bactériologiques (NFS, ECBU, dosage de l'INR ...) mais aussi le renouvellement de prescriptions médicales.

L'arrêté du 26 juin 2026 est une réelle évolution, révolution dans la reconnaissance de l'expertise clinique de l'infirmier(e) et offre enfin une véritable autonomie à la profession.

Maîtrisez le cadre et les modalités de prescription, de rédaction de l'ordonnance et de traçabilité dans le DMP tout en sécurisant vos pratiques.

Kéwalé vous accompagne pour rester informé et actualiser vos pratiques. Un atout indispensable pour offrir des soins de qualité, renforcer votre crédibilité et votre autonomie. Inscrivez-vous dès aujourd'hui !

⚡ Durée de la formation : 1 journée de formation présentielle, classe virtuelle ou e-learning

Méthode : Formation Continue

📁 Financements : **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Lieux	Dates 2026
Aix en Provence	08/10
Ajaccio	07/10
Antibes	13/10
Arles	08/10
Avignon	20/11
Bastia	18/11
Béziers	25/09
Bonifacio	09/09
Cannes	30/11
Draguignan	12/10
Fréjus	01/12

Lieux	Dates 2026
Guadeloupe	15/09
	23/11
Hyères	20/11
Istres	06/10
La Ciotat	10/09
La Réunion	03/11
La Seyne sur Mer	03/12
Lyon	04/11
Marseille	11/09
	23/11
Martigues	15/10

Lieux	Dates 2026
Martinique	22/09
	16/11
Montpellier	09/10
Nice	17/11
	07/12
Nîmes	24/09
Paris	14/10
Salon de Provence	01/12
Sète	19/11
Vannes	25/11

Classes virtuelles

animées par un formateur en direct !

Dates 2026

11/09	02/10	10/11	11/12
-------	-------	-------	-------

E-learning

Dates 2026

23 septembre au 24 novembre 2026

21 octobre au 22 décembre 2026

📄 Résumé de la formation

Le rôle propre de l'infirmier dans l'évaluation, la surveillance clinique, l'accompagnement et la prévention sont enfin reconnus par la création de la consultation infirmière issu de l'arrêté du 06 mai 2026 portant approbation de l'avenant 11.

Il autorise la création dans un premier temps de deux consultations cotées 20 euros chacune :

- Lors de l'instauration d'un traitement initial par insuline pour les patients diabétiques de type II
- Lors d'un suivi post « Mon Bilan Prévention ».

4 consultations pourront être réalisées par patient dans le cadre de ces 2 prises en charge.

Ce n'est que le début puisque les partenaires conventionnels analyseront l'opportunité de la mise en place d'autres motifs de consultation : en retour d'hospitalisation post-AVC, en prévention en santé mentale, en situation d'urgence, ou encore une consultation sur les plaies.

Avec cette formation, perfectionnez-vous sur l'entretien clinique spécifique, le raisonnement clinique, la posture professionnelle, ainsi que les soft skills nécessaires. Vous serez guidé étape par étape afin de développer et conduire votre activité consultative en toute confiance.

⚡ Durée de la formation : 3 journées de formation présentielle

Méthode : Formation Continue

📄 Financements : **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Lieux	Dates 2026
Aix en Provence	05, 06 et 07/10
	09, 10 et 11/12
Avignon	04, 05 et 06/11
Béziers	23, 24 et 25/09
Brest	14, 15 et 16/12
Fréjus	16, 17 et 18/11
Hyères	05, 06 et 07/10
La Réunion	16, 17 et 18/09
La Seyne sur Mer	25, 26 et 27/11
	14, 15 et 16/12

Lieux	Dates 2026
Lyon	14, 15 et 16/12
Marseille	21, 22 et 23/09
	14, 15 et 16/12
Martigues	28, 29 et 30/09
Montpellier	14, 15 et 16/12
Nice	18, 19 et 20/11
	23, 24 et 25/11
Paris	16, 17 et 18/11
	09, 10 et 11/12
Strasbourg	02, 03 et 04/12

Rédaction des certificats de décès par l'IDE

Résumé de la formation

Une nouvelle compétence pour vous les infirmiers, avec la réalisation sécurisée, conforme et maîtrisée du certificat de décès de personne adulte.

Constater un décès et réaliser un examen clinique rigoureux du corps, en identifiant les signes de la mort et en différenciant les modes de décès (naturel, accidentel, suicide, homicide ou indéterminé) sont essentiels pour adopter votre conduite à tenir.

Vous serez guidé pas à pas afin de remplir conformément un certificat de décès, sur les volets administratif et médical, avec une prise en main de l'application CertDc (web et mobile).

Formez-vous, sécurisez-vous, validez votre formation, obtenez votre certificat et soyez rémunéré pour cette nouvelle compétence !

🔴 Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle ou classe virtuelle

Méthode : Formation Continue

🔴 Financements : **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Lieux	Dates 2026
Aix en Provence	17/09 et 18/09
Ajaccio	21/09 et 22/09
Arles	14/09 et 15/09
Bastia	15/10 et 16/10
Bonifacio	10/09 et 11/09
Cannes	10/09 et 11/09
Fréjus	15/10 et 16/10
Guadeloupe	08/10 et 09/10
La Ciotat	19/11 et 20/11
La Réunion	19/11 et 20/11
	30/11 et 01/12
La Seyne sur Mer	14/09 et 15/09
Manosque	23/11 et 24/11

Lieux	Dates 2026
Marseille	24/09 et 25/09
	30/11 et 01/12
Martigues	02/11 et 03/11
Montpellier	26/11 et 27/11
Mulhouse	14/12 et 15/12
Nice	02/11 et 03/11
Paris	12/10 et 13/10
Pertuis	23/11 et 24/11
Saint-Avold	14/09 et 15/09
Salon de Provence	08/10 et 09/10
Sète	14/09 et 15/09
Strasbourg	30/11 et 01/12

Classe virtuelle

animée par un formateur en direct !

Dates 2026

19/11 et 20/11

07/12 et 08/12

📖 Résumé de la formation

NOUVEAU : Votre formation certifiante de 3 jours sur les gestes et soins d'urgence de niveau 2 !

Cette formation vous permet d'améliorer vos connaissances et compétences afin de réaliser les gestes d'urgence en attendant les secours dans le cadre :

- d'une prise en charge des urgences vitales : obstructions des voies aériennes, hémorragie externe importante, arrêt cardiaque...
- d'une prise en charge des urgences potentielles : malaise, traumatisme osseux, brûlure, accouchement inopiné...
- d'une participation à une urgence collective multi victimes ou une situation sanitaire exceptionnelle

Cette formation est ponctuée de très nombreux scénarios et ateliers pratiques vous permettant de vous entraîner à toutes situations d'urgence à caractère médical.

Elle est réalisée par des formateurs habilités pas le CESU, travaillant au SAMU ou au SMUR.

Une attestation de réussite est délivré par un CESU certificateur.

⚡ Durée de la formation : 3 journées de formation présentielle

🏠 Financements : **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Lieux	Dates 2026
Aix en Provence	23, 24 et 25/09
	14, 15 et 16/10
	30/11, 01 et 02/12
	14, 15 et 16/12
Aubagne	02, 03 et 04/11
Arles	30/09, 01 et 02/10
	18, 19 et 20/11
Istres	07, 08 et 09/09

Lieux	Dates 2026
Istres	02, 03 et 04/12
La Ciotat	23, 24 et 25/11
Marseille	14, 15 et 16/10
	23, 24 et 25/11
	09, 10 et 11/12
Martigues	16, 17 et 18/11
Salon de Provence	04, 05 et 06/11
Vitrolles	07, 08 et 09/10

Agir en situation multi-victimes (simulation)

FORMATION VALIDANTE DPC EPP

Résumé de la formation

Professionnels de santé libéraux conventionnés et remplaçants, membres d'une CPTS ou d'une MSP, vous êtes tous concernés par le dernier plan ORSAN régional, il vous situe en tant qu'acteur dans les Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE).

Le dispositif national «urgence attentat» assure la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais quels sont-ils ? Quelles sont les informations à connaître ? Quel est votre rôle ?

Formez-vous pour tenir la place qui vous est dévolue dans les plans de l'urgence et assurez les gestes qui sauvent lorsque vous serez confrontés à des situations multi-victimes. Cette formation comprend de nombreuses mises en situation basées sur des scénarios et ateliers pratiques.

Formation encadrée par des professionnels de santé spécialistes de l'urgence.

 Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle

Méthode : EPP (Simulation) - Indemnisation DPC : 532€*

 Financements : **[DPC]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342525062

Lieux	Dates 2026	N° Session
La Réunion	05/11 et 06/11	26.034
La Seyne sur Mer	24/09 et 25/09	26.035
Lyon	05/10 et 06/10	26.036
Marseille	28/09 et 29/09	26.038
	17/12 et 18/12	26.039
Montpellier	03/12 et 04/12	26.042
Nice	28/09 et 29/09	26.049
Nîmes	05/11 et 06/11	26.044
Saint-Avold	08/10 et 09/10	26.046
Salon de Provence	10/09 et 11/09	26.047
Sète	12/10 et 13/10	26.048

Maîtriser les gestes qui sauvent

Résumé de la formation

Infirmière conventionnée ou remplaçante, à domicile vous êtes seule et vous ferez face obligatoirement un jour à une ou des situations d'urgence potentiellement vitales : arrêt cardio-respiratoire, chutes, coma, état de choc, hémorragies massives, malaises ... Les référentiels d'urgence sont actualisés annuellement !

Autour de mises en situations et scénarios, vous pratiquerez sur des mannequins et utiliserez du matériel de secours (défibrillateurs ...).

Formation encadrée par des professionnels de santé spécialistes de l'urgence.

 Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle

Méthode : Formation Continue

 Financements : **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Lieux	Dates 2026
Aix en Provence	05/11 et 06/11
Avignon	14/12 et 15/12
Béziers	16/11 et 17/11
Hyères	03/12 et 04/12
La Réunion	01/10 et 02/10
Marseille	16/11 et 17/11
Metz	05/10 et 06/10
Nice	03/12 et 04/12
Paris	26/11 et 27/11

Perfusions par voies centrales : CCI et PICC-Line (simulation)

FORMATION VALIDANTE DPC EPP

Des événements graves causés par un défaut, à la fois de connaissances de la pratique et des risques et d'autre part d'absence de surveillance des voies centrales doivent être évités. La qualité du soin et la sécurité du patient sont des exigences professionnelles indispensables dans ces pratiques à haut risque. La déconnexion entre la ligne de perfusion et le cathéter peut entraîner une embolie fatale. "Il suffit parfois d'une bulle pour que tout bascule" !

Les voies centrales de type PICC-Line ou CCI font l'objet de nombreuses recommandations de bonnes pratiques.

⚡ Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle

Méthode : EPP (Simulation) - Indemnisation DPC : 532€*

🏠 Financements : **[DPC]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342525063

Lieux	Dates 2026	N° Session
Aix en Provence	26/11 et 27/11	26.044
Ajaccio	08/10 et 09/10	26.033
Avignon	17/09 et 18/09	26.045
Bastia	19/11 et 20/11	26.034
Draguignan	02/11 et 03/11	26.049
Fréjus	21/09 et 22/09	26.050
Guadeloupe	05/11 et 06/11	26.037
Istres	10/12 et 11/12	26.051

Lieux	Dates 2026	N° Session
La Réunion	12/11 et 13/11	26.039
Marseille	08/10 et 09/10	26.056
Martinique	26/10 et 27/10	26.042
Nancy	01/10 et 02/10	26.060
Paris	07/12 et 08/12	26.064
Saint-Avold	19/11 et 20/11	26.067
Strasbourg	09/12 et 10/12	26.070

Gestion du PICC-Line (simulation)

FORMATION VALIDANTE DPC EPP

Cette formation immersive vous permet de pratiquer les soins réalisés dans le cadre du pansement PICC-Line, mono ou multi-lumière, de la manipulation des fixateurs StatLock ou Grip-Lock et des valves bidirectionnelles.

Durée de la formation : 1 journée de formation présentielle

Méthode : EPP (Simulation) - Indemnisation DPC : 266€*

Financements : **[DPC]**
[Financement Pro]

Référence de l'action (DPC) : 11342525061

Lieux	Dates 2026	N° Session
Ajaccio	23/09	26.017

Intégrer l'intelligence artificielle dans sa pratique professionnelle

Résumé de la formation

L'intelligence artificielle (IA) s'impose progressivement comme un outil d'aide à l'exercice des professionnels de la santé. Aujourd'hui, les infirmiers sont amenés à comprendre son fonctionnement, à identifier ses usages et à en connaître les limites pour l'utiliser de manière sécurisée.

La formation de deux jours permet de découvrir les concepts fondamentaux de l'**IA générative et les principaux outils disponibles**. Les participants explorent des **applications concrètes dans les soins infirmiers** : organisation des soins, éducation thérapeutique, communication et information.

À travers des **ateliers pratiques**, les participants apprennent à rédiger des requêtes (prompts) adaptées à leurs besoins professionnels. Ils découvrent comment produire des supports informatifs, éducatifs ou organisationnels destinés aux patients et aux équipes. La formation développe également leur capacité à analyser de manière critique les contenus générés par l'IA.

Une attention particulière sera portée à la fiabilité des informations produites, à l'identification des biais et à la distinction entre les usages autorisés de l'IA et les activités relevant exclusivement du raisonnement clinique et de la décision professionnelle.

La formation aborde également les enjeux éthiques, déontologiques, juridiques et réglementaires liés à l'utilisation de l'IA. Ils concernent la protection des données de santé, le secret professionnel, la cybersécurité, les responsabilités professionnelles ainsi que le cadre réglementaire français et européen.

■ Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle

Méthode : Formation continue - Indemnisation DPC : 532€*

 Financements : **[DPC]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342626002

Lieux	Dates 2026	N° Session
Aix en Provence	19/11 et 20/11	26.001
Antibes	30/11 et 01/12	26.002
Avignon	26/11 et 27/11	26.014
Béziers	12/10 et 13/10	26.012
Istres	09/11 et 10/11	26.003
La Réunion	21/09 et 22/09	26.004
La Seyne sur Mer	07/12 et 08/12	26.005

Lieux	Dates 2026	N° Session
Lyon	26/11 et 27/11	26.006
Marseille	12/11 et 13/11	26.009
Metz	09/11 et 10/11	26.013
Montpellier	05/11 et 06/11	26.007
Nice	08/10 et 09/10	26.010
Paris	30/11 et 01/12	26.008
Sète	03/12 et 04/12	26.011

ICOPE : agir précocement pour l'autonomie des personnes âgées

NOUVEAU

Résumé de la formation

L'infirmier est un acteur clé du repérage précoce : nouvelles compétences et nouveaux actes rémunérés soumis à une formation obligatoire. **Cette formation validante vous permet d'intervenir sur l'intégralité du programme ICOPE et vous d'être rémunéré.**

Le programme ICOPE développé par l'OMS cible les personnes autonomes de 60 ans et plus vivant à domicile.

La formation permet aux professionnels de santé de repérer précocement les fragilités et le déclin des capacités intrinsèques afin d'agir avant l'apparition d'une perte d'autonomie.

Au cours des 2 jours, vous allez acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la mise en œuvre des différentes étapes du programme ICOPE : dépistage précoce, évaluation approfondie, élaboration d'un plan de soins personnalisé et coordination pluriprofessionnelle du suivi dans le cadre d'un parcours de santé.

À partir du repérage des fragilités et à la bonne utilisation des outils numériques à votre disposition, vous serez amené à déployer des interventions éducatives et préventives adaptées, notamment à travers l'entretien motivationnel, en tenant compte des capacités fonctionnelles, des capacités intrinsèques et du contexte de vie de la personne âgée.

 Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle

Méthode : Formation continue - Indemnisation DPC : 532€*

 Financements : **[DPC]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342626001

Lieux	Dates 2026	N° Session
Aix en Provence	23/11 et 24/11	26.009
Avignon	07/12 et 08/12	26.001
Béziers	26/11 et 27/11	26.002
Hyères	26/11 et 27/11	26.007
La Réunion	16/11 et 17/11	26.003
Marseille	15/10 et 16/10	26.008
Martigues	14/12 et 15/12	26.004
Metz	14/12 et 15/12	26.005
Nice	10/12 et 11/12	26.010
Salon de Provence	15/10 et 16/10	26.006

Nomenclature niveau 1 : optimisez la cotation des actes



Résumé de la formation

La Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP) contient la liste des actes pris en charge par l'Assurance Maladie et sert de base à la facturation des soins infirmiers. Ce texte évolue constamment.

L'avenant 11, signé le 31 mars 2026 et publié le 06 mai 2026 au Journal Officiel, apporte de nombreuses modifications à la NGAP. De plus, des circulaires de l'Assurance Maladie clarifient de nombreuses zones d'ombre de la nomenclature et harmonisent les cotations au niveau national.

Une formation solide et des remises à jour régulières vous permettront d'optimiser vos cotations tout en évitant les risques d'indus. Un véritable travail d'appropriation de la NGAP s'impose et passe par une formation pratique, basée sur des exercices réels liés à vos prescriptions médicales.

Cessez de payer des indus ou de sous coter, prenez vos ordonnances et venez vous former avec un formateur expert dans ce domaine entouré de professionnels avec lesquels vous pourrez échanger.

❖ Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle ou classe virtuelle

Méthode : Formation Continue

 Financements : **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Lieux	Dates 2026
Aix en Provence	01/10 et 02/10
Ajaccio	02/12 et 03/12
Antibes	05/10 et 06/10
Avignon	07/09 et 08/09
Bordeaux	28/09 et 29/09
Guadeloupe	12/10 et 13/10
Istres	16/11 et 17/11
La Réunion	03/09 et 04/09

Lieux	Dates 2026
La Seyne sur Mer	08/10 et 09/10
Lyon	05/11 et 06/11
Marseille	14/09 et 15/09
	05/11 et 06/11
Martinique	29/10 et 30/10
Metz	19/11 et 20/11
Montpellier	15/10 et 16/10
Nancy	23/11 et 24/11

Classes virtuelles

animées par un formateur en direct !

Dates 2026

24/09 et 25/09

05/11 et 06/11

17/12 et 18/12

Nomenclature niveau 2 : perfectionnement



📅 Résumé de la formation

Une journée pour perfectionner vos connaissances en cotation des actes professionnels.

Vous avez déjà réalisé la formation de 2 jours sur la NGAP, **vous souhaitez approfondir où revoir vos compétences dans la facturation de vos actes**, cette journée vous permet de réaliser de nombreux exercices complexes afin de revisiter les soins courants et les soins spécialisés de la NGAP.

De nombreuses modifications et nouvelles cotations d'actes sont ajoutés chaque année à la NGAP (comme par exemple la publication de l'Avenant 11 en mai 2026), modifiant considérablement vos cotations !

De nombreuses subtilités peuvent vous occasionner des contrôles et des remboursements d'indus. Il vous arrive de sous-coter vos actes par peur d'un redressement ou par méconnaissance, la cotation vous a été expliquée par des collègues ou apprise sur le tas ...

Formez-vous chaque année !

⚡ Durée de la formation : 1 journée de formation présentielle ou classe virtuelle

Méthode : Formation Continue

🏠 Financements : **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Lieux	Dates 2026
Ajaccio	04/12
Arles	07/10
Bordeaux	30/09
Guadeloupe	04/11
Hyères	10/11
Istres	23/09
La Réunion	16/12

Lieux	Dates 2026
Marseille	13/11
Martinique	25/11
Metz	10/12
Nice	08/12
Paris	16/12
Salon de Provence	12/11

Classes virtuelles

animées par un formateur en direct !

Dates 2026
12/11
24/11
16/12

Plaies chroniques complexes (simulation)

FORMATION VALIDANTE DPC EPP

La prévalence des plaies chroniques avoisine les 2 millions de personnes en France.

Votre rôle d'évaluation des plaies est primordial pour une prise en charge personnalisée et de qualité. À la condition que vous ayez les connaissances et les compétences attendues, cet acte d'évaluation vous permet de reconnaître les différentes plaies chroniques, leurs spécificités et les prises de décisions à mettre en œuvre au quotidien.

À partir de scénarios évolutifs, vous réaliserez un raisonnement clinique diagnostique et thérapeutique, vous analyserez votre pratique et vous vous entraînerez à des gestes techniques de soins pour des traitements dirigés.

⚡ Durée : 2 jours de formation présentielle

Méthode : EPP (Simulation) - Indemnisation DPC : 532€*

🏠 Financements : **[DPC]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342525064

Lieux	Dates 2026	N° Session
Aix en Provence	12/10 et 13/10	26.019
Antibes	07/09 et 08/09	26.020
Arles	24/09 et 25/09	26.022
Béziers	08/10 et 09/10	26.024
Bonifacio	07/09 et 08/09	26.017
Bordeaux	01/10 et 02/10	26.025
Brest	08/10 et 09/10	26.026
Hyères	15/10 et 16/10	26.027
Marseille	07/09 et 08/09	26.034
Marseille	03/12 et 04/12	26.035
Martigues	10/09 et 11/09	26.036
Metz	17/09 et 18/09	26.037
Montpellier	10/09 et 11/09	26.038
Mulhouse	12/10 et 13/10	26.039
Nice	09/11 et 10/11	26.042
Paris	05/11 et 06/11	26.044
Pertuis	15/10 et 16/10	26.045

Résumé de la formation

Nouvelle version 2nd semestre 2026 : Une formation actualisée intégrant les attendus de l'Assurance Maladie, les bonnes pratiques du raisonnement clinique infirmier et la prise en compte de l'arrêté du 06 mai 2026 portant approbation de l'avenant n° 11 qui vient simplifier et clarifier les règles de cumul avec les actes techniques.

L'arrêté crée également une majoration MSG portant sur les patients fragiles et très dépendants.

Le BSI constitue un levier structurant pour la pratique des infirmiers libéraux, en permettant une évaluation globale et personnalisée de la personne soignée. Elle intègre à la fois ses besoins de santé, son environnement matériel, social et humain, ainsi que les risques auxquels elle est exposée.

En s'appuyant sur une méthodologie structurée, le BSI permet de recueillir, analyser et hiérarchiser les données cliniques, afin d'élaborer un plan de soins infirmiers individualisé. Cette formation vise à approfondir le raisonnement clinique infirmier appliqué au BSI en tenant compte des parcours de soins des patients.

De nombreuses situations cliniques sont proposées pour s'y entraîner.

❖ Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle ou classe virtuelle

Méthode : Formation Continue - Indemnisation DPC : 532€*

 Financements : **[DPC]** **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342325001

Lieux	Dates 2026	N° Session
Aix en Provence	28/09 et 29/09	26.066
Ajaccio	24/09 et 25/09	26.063
Cannes	14/09 et 15/09	26.069
Guadeloupe	28/09 et 29/09	26.064
Hyères	28/09 et 29/09	26.070
Marseille	09/11 et 10/11	26.078

Classes virtuelles

animées par un formateur en direct !

Référence de l'action (DPC) : 11342325002

Dates 2026	N° Session
08/10 et 09/10	26.018
30/11 et 01/12	26.019

📖 Résumé de la formation

Les personnes diabétiques de type 2 sont souvent polypathologiques et polymédiquées, en surpoids ou obèses. Ces pathologies vont entraîner, voire accentuer, des complications chez le patient diabétique et interférer avec les traitements du diabète.

La prise en charge est complexe. Les conséquences des maladies et des traitements sur la santé représentent un effet cocktail pour le patient diabétique. Le risque majeur de complications de toutes ces pathologies et notamment celles liées au diabète nécessite de la part des infirmières des surveillances accrues, des adaptations quotidiennes et des actions rapides et concrètes.

L'avenant N°11 crée une consultation infirmière destinée aux patients atteints de diabète de type II lors de l'instauration d'un traitement initial par insuline, réalisable dans les six premiers mois suivant le début du traitement. 4 consultations infirmières seront possible par patient.

Ce nouvel acte reconnaît votre qualité de prise en charge des patients diabétiques nouvellement insulino-traité, votre participation dans le cadre de la prévention et de l'amélioration du suivi des situations complexes.

🔴 Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle

Méthode : Formation Continue - Indemnisation DPC : 532€*

📁 Financements : **[DPC]** **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342325020

Lieux	Dates 2026	N° Session
Aix en Provence	16/11 et 17/11	26.044
Arles	10/12 et 11/12	26.045
Avignon	05/10 et 06/10	26.046
Béziers	14/12 et 15/12	26.047
Fréjus	23/11 et 24/11	26.048
Istres	19/11 et 20/11	26.050
La Ciotat	30/11 et 01/12	26.051
La Réunion	07/12 et 08/12	26.052
La Seyne sur Mer	23/11 et 24/11	26.053
Marseille	07/12 et 08/12	26.054
Martinique	17/11 et 20/11	26.055
Metz	30/11 et 01/12	26.056

Résumé de la formation

L'infirmière est reconnue pour son expertise dans les soins de plaies chroniques (ulcères, escarres et plaies du pied diabétique). L'infirmière a toutes les compétences pour réaliser des évaluations cliniques, des actes de soins très techniques et des prises en charge et suivis de plaies chroniques personnalisés.

L'avenant n°11 publié le 06 mai 2026 renforce l'expertise infirmière dans l'évaluation des plaies et l'autonomie des infirmières dans la prise en charge des plaies.

Cet avenant introduit un nouveau bilan de plaies coté AMI 3.48 à compter de janvier 2027 pour les plaies à risque de complication ou de récurrence nécessitant la réalisation de pansements courants avec accès direct aux soins par l'infirmier (pansements de plaie non chirurgicale de type ulcère, escarre, plaie chronique...).

Bonne nouvelle : l'arrêté du 26 juin 2026 élargie la prescription infirmière aux produits de santé et examens complémentaires et vous apporte une plus grande autonomie dans le cadre de la prise en charge des plaies et de leur suivi.

Nombreux ateliers pratiques autour de l'utilisation des différentes compressions (bandes à allongement long, court, kits multibandes, wraps, dispositif d'aide à la pose de compression), autour des soins locaux et des choix de pansements.

 Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle

Méthode : Formation Continue - Indemnisation DPC : 532€*

 Financements : **[DPC]** **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342325008

Lieux	Dates 2026	N° Session
Aix en Provence	17/12 et 18/12	26.039
Ajaccio	05/11 et 06/11	26.038
Bastia	16/11 et 17/11	26.033
Guadeloupe	02/11 et 03/11	26.034
Ile Rousse	17/09 et 18/09	26.036
La Réunion	28/09 et 29/09	26.035
La Seyne sur Mer	17/12 et 18/12	26.041
Marseille	12/10 et 13/10	26.043
Nîmes	10/12 et 11/12	26.045
Salon de Provence	23/11 et 24/11	26.046

📅 Résumé de la formation

Boostez votre pratique et sécurisez votre avenir.

Découvrez cette formation "Bilan de prévention" spécialement conçue pour les IDEL, nouvelle compétence **remunérée** !

Plus de 40 millions de citoyens, à différents âges de la vie, ont droit à plusieurs bilans de prévention gratuits réalisés par les IDEL.

Apprenez à réaliser des évaluations complètes selon l'âge des citoyens, à anticiper les risques et à optimiser leur qualité de vie. Gagnez en confiance et en efficacité tout en valorisant votre expertise.

Cette formation vous apporte les clefs pour maîtriser cet outil indispensable à votre pratique !

Bonne nouvelle : un bilan de prévention pourra être complété par 4 consultations infirmières selon les besoins du patient.

🔴 Durée de la formation : 1 journée de formation présentielle, classe virtuelle ou e-learning

Méthode : Formation Continue

📁 Financements : **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Lieux	Dates 2026
Ajaccio	06/10
Marseille	05/11
Martinique	21/09
Martinique	28/10
Nice	16/11

Classes virtuelles

animées par un formateur en direct !

Dates 2026

10/09	01/10	09/11
-------	-------	-------

E-learning

Dates 2026

29 juillet au 29 septembre 2026
26 août au 27 octobre 2026
23 septembre au 24 novembre 2026
21 octobre au 22 décembre 2026

Prescription de vaccins

Résumé de la formation

Depuis 2023, la législation propose aux infirmiers et infirmières une formation pour prescrire des vaccins du calendrier vaccinal aux personnes de 11 ans et plus. Vous aussi validez dès aujourd'hui vos nouvelles compétences.

Votre participation à cette formation vous permettra d'obtenir l'attestation de participation, à fournir obligatoirement au Conseil National de l'ordre des Infirmiers pour pouvoir exercer cette nouvelle activité de prescription et être rémunérée.

Formez-vous, car des actualisations permanentes sont publiées.

La formation « Prescription de vaccins » par Kéwalé répond aux exigences du décret du 8 août 2023.

 Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle, classe virtuelle ou e-learning

Méthode : Formation Continue - Indemnisation DPC : 456€*

 Financements : **[DPC]** **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342325041

Lieux	Dates 2026	N° Session	Lieux	Dates 2026	N° Session
Avignon	09/11 et 10/11	26.111	Marseille	26/11 et 27/11	26.116
Guadeloupe	03/12 et 04/12	26.108	Montpellier	28/09 et 29/09	26.118
Istres	01/10 et 02/10	26.113	Nice	21/09 et 22/09	26.119
La Seyne sur Mer	12/10 et 13/10	26.114	Paris	08/10 et 09/10	26.120

Classes virtuelles

animées par un formateur en direct !

Référence de l'action (DPC) : 11342325042

Dates 2026	N° Session
16/11 et 17/11	26.023
14/12 et 15/12	26.024

E-learning

Dates 2026

09 septembre au 10 novembre 2026

07 octobre au 08 décembre 2026

Addictions : du plaisir à la dépendance

Résumé de la formation

Les addictions sont des pathologies cérébrales définies par une dépendance à une substance ou une activité, avec des conséquences délétères.

Les addictions sont relatives à des substances psychoactives réglementées (tabac, alcool ...), détournées de leur usage (médicaments, poppers, colles, solvants ...) ou illicites (cannabis, cocaïne, ecstasy, substances psychoactives ...). Toutes ces substances entraînent des problèmes de santé psychiques et physiques.

Pour exemple une intoxication aiguë aux cannabinoïdes de synthèse peut se caractériser par des troubles cardio-vasculaires, digestifs, ou pulmonaires, des hallucinations visuelles et auditives ...

Sous forme d'e-liquide, la drogue expose à une absence de maîtrise du dosage, comme le « Buddha Blues » ou « Pète ton crâne », signalés par l'ANSM en février 2025 pour leurs dangers.

Professionnels de santé, cette formation vous apporte les connaissances sur les différentes drogues, leurs impacts sur la santé et vous permettra de mieux repérer pour agir et orienter.

⚡ Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle ou classe virtuelle

Méthode : Formation Continue - Indemnisation DPC : 532€*

 Financements : **[DPC]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342325028

Lieux	Dates 2026	N° Session
Aix en Provence	03/12 et 04/12	26.034
Béziers	10/12 et 11/12	26.036
La Seyne sur Mer	05/11 et 06/11	26.039
Marseille	01/10 et 02/10	26.041
Montpellier	16/11 et 17/11	26.043
Paris	07/09 et 08/09	26.044
Saint-Avold	17/12 et 18/12	26.045

Classes virtuelles

animées par un formateur en direct !

Référence de l'action (DPC) : 11342325029

Dates 2026	N° Session
21/09 et 22/09	26.016
12/10 et 13/10	26.017
26/11 et 27/11	26.018

Perturbateurs endocriniens et leurs impacts sur la santé

Résumé de la formation

Plusieurs pathologies sont favorisées, voire provoquées par les perturbateurs endocriniens. Leur exposition est associée à de nombreuses pathologies chroniques : troubles métaboliques, cardiovasculaires, de la reproduction, du neurodéveloppement et de certains cancers.

Les facteurs environnementaux, dont les perturbateurs endocriniens, expliquent en partie ce phénomène. Qui sont-ils, où sont-ils, quels sont leurs voies d'exposition et leurs effets sur la santé ? Ces connaissances sont indispensables à tous les professionnels de santé pour mieux repérer les perturbateurs endocriniens et de renforcer les actions de prévention et d'information auprès des patients, sur la base des données scientifiques et des recommandations.

⚙ Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle

Méthode : Formation Continue - Indemnisation DPC : 532€*

 Financements : **[DPC]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342325034

Lieux	Dates 2026	N° Session
Avignon	15/10 et 16/10	26.034
Béziers	21/09 et 22/09	26.035
La Réunion	23/11 et 24/11	26.037
Marseille	17/09 et 18/09	26.039
Nice	12/10 et 13/10	26.040
Paris	09/11 et 10/11	26.041

Soins et surveillance des patients en période post-opératoire immédiate

Résumé de la formation

De très nombreux actes de chirurgie, parfois lourds, entrent dans le cadre des sorties précoces des hospitalisations ambulatoires ou programme RAAC.

Des soins variés, multiples, complexes, très techniques reviennent aujourd'hui aux IDEL. Le panel de soins pour celle-ci est immense, car il correspond à tous types de chirurgie et spécificités en termes de surveillance et prise en charge.

Il est essentiel de s'évaluer sur les risques liés aux interventions ou à l'anesthésie et sur les soins en post opératoires immédiats pour accueillir le patient en toute sérénité.

 Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle

Méthode : Formation Continue - Indemnisation DPC : 532€*

 Financements : **[DPC]** **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342325005

Lieux	Dates 2026	N° Session
Aix en Provence	10/09 et 11/09	26.046
Avignon	03/12 et 04/12	26.031
La Réunion	03/12 et 04/12	26.027
La Seyne sur Mer	12/11 et 13/11	26.034
Martinique	18/11 et 19/11	26.028
Nice	17/09 et 18/09	26.040
Paris	17/12 et 18/12	26.041

Soins palliatifs à domicile

Résumé de la formation

Les soins palliatifs s'inscrivent dans une prise en charge active et globale des personnes atteintes d'une maladie grave, évolutive ou en phase terminale. Ils peuvent être mis en œuvre sur une durée prolongée, en complément des traitements spécifiques. Ces prises en charge sont valorisées dans votre pratique par la MCI à chaque passage.

La démarche palliative est pluridisciplinaire et comprend des évaluations cliniques, des diagnostics infirmiers, la gestion de la douleur, les soins de support, des soins techniques, psychiques, relationnels et d'accompagnement.

Les soins palliatifs sont légiférés par des textes précis comme la loi Claeys Leonetti.

L'année 2026 offre de nouvelles évolutions législatives dans le cadre des soins palliatifs.

La loi publiée au JO le 27 mai 2026 renforce les droits des personnes malades et de leurs proches, le texte lié au droit à l'aide à mourir est débattu à l'été 2026. Ces textes réaffirment le rôle central de l'infirmier dans la prise en charge des patients en soins palliatifs.

Une réactualisation s'impose !

❖ Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle

Méthode : Formation Continue - Indemnisation DPC : 532€*

📁 Financements : **[DPC]** **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342325010

Lieux	Dates 2026	N° Session
Arles	30/11 et 01/12	26.036
La Réunion	17/12 et 18/12	26.034
Montpellier	07/12 et 08/12	26.042
Nice	14/12 et 15/12	26.043
Saint-Avold	07/12 et 08/12	26.044

Anticoagulants et pathologies cardiaques

Résumé de la formation

20 millions de personnes en France sont à risque cardiovasculaire et 400 personnes décèdent chaque jour de maladies cardiovasculaires.

L'IDEL est un acteur indispensable dans la prévention des risques multifactoriels et dans la prise en charge globale des patients atteints de pathologies cardiovasculaires.

Les retours à domicile dans le cadre des parcours PRADO sont précis, ils nécessitent des actions obligatoires à mettre en œuvre.

Ces pathologies nécessitent très souvent la prise d'anticoagulants avec tous les risques inhérents à ces molécules comme le risque d'accidents hémorragiques.

Le rôle infirmier est majeur en exercice libéral dans la préparation, la distribution, la surveillance et le suivi des anticoagulants oraux ou injectables.

Formation certifiante PRADO vous permettant la facturation des actes cotés AMI 5.8

■ Durée de la formation : 1 ou 2 journées de formation présentielle

Méthode : Formation Continue - Indemnisation DPC : 532€*

 Financements : **[DPC]** **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342325006

Lieux	Dates 2026	N° Session
Istres	30/11 et 01/12	26.029
La Réunion	07/09 et 08/09	26.024
Marseille	05/10 et 06/10	26.034
Martinique	23/11 et 24/11	26.025
Paris	17/09 et 18/09	26.038

📄 Résumé de la formation

Kéwalé s'attache à vous accompagner dans la gestion globale de votre cabinet.

La formation vous permettra de veiller à votre conformité vis-à-vis de votre activité dans le respect du cadre législatif, réglementaire et déontologique.

Elle aborde l'organisation du cabinet, la qualité, la sécurité et la continuité des soins, la traçabilité, la gestion comptable et fiscale, les différents modes d'exercice, ainsi que l'anticipation de la fin d'activité et de la retraite.

Inscrivez-vous dans une démarche qualité durable et sécurisez votre exercice professionnel !

⚙️ Durée de la formation : 2 journées de formation présentielle

Méthode : Formation Continue

🏠 Financements : **[FIF-PL]** **[Financement Pro]**

Formations présentielles

Lieux	Dates 2026
Avignon	16/11 et 17/11
La Réunion	29/10 et 30/10
Marseille	02/11 et 03/11
Martigues	26/11 et 27/11
Montpellier	30/11 et 01/12
Nice	01/10 et 02/10
Pertuis	07/12 et 08/12

Traitements antitumoraux à domicile

Résumé de la formation

Une formation qui recentre les connaissances essentielles et les nouvelles pratiques liées aux antitumoraux oraux et injectables en ville.

Ces traitements sont à risque si le cadre d'administration, de surveillance lié à chaque traitement n'est pas respecté. La perte de chance pour le patient peut en dépendre.

Ces traitements en pleine évolution nécessitent une réelle expertise par l'IDEL.

⚡ Durée de la formation : 2 journées en présentiel

Méthode : Formation Continue

Indemnisation DPC : 532€*

Formations présentielles

Référence de l'action (DPC) : 11342425037

Lieux	Dates 2026	N° Session
Aix en Provence	07/12 et 08/12	26.015
Marseille	19/11 et 20/11	26.021

 Financements :

[DPC]

[Financement Pro]

Infections associées aux soins

Les IAS sont notamment liées au non-respect des bonnes pratiques lors des soins techniques ou invasifs. Au domicile, ils concernent les perfusions, les voies centrales, les sondages urinaires, les soins de plaies, les précautions standards et particulières ainsi que l'usage des antiseptiques.

Les IDEL sont responsables au même titre que les hôpitaux ou cliniques de toute transmission de germes pathogènes et s'associent à la maîtrise de l'antibiorésistance.

Quel est le rôle de l'IDEL ? Prévenir et détecter les infections dès le retour d'hospitalisation, alerter le médecin en cas d'anomalie, appliquer strictement les règles d'hygiène et d'asepsie, assurer le bon usage des antibiotiques contribuant à la lutte contre l'antibiorésistance.

Cette formation est faite pour vous en révisant l'ensemble des actes infirmiers à domicile, les récentes recommandations avec leurs fiches techniques.

Formation présentielle

Référence de l'action (DPC) : 11342325035

Lieu	Dates 2026	N° Session
Martinique	26/11 et 27/11	26.025

⚡ Durée : 2 journées en présentiel

Méthode : Formation Continue

Indemnisation DPC : 532€*

 Financements :

[DPC]

[Financement Pro]



AJACCIO

Thèmes	Dates 2026
Certificat de décès	21/09 et 22/09
Gestion du PICC-Line	23/09
BSI : Bilan de Soins Infirmiers	24/09 et 25/09
Bilan de prévention	06/10
Prescription infirmière	07/10
Perfusions par voies centrales	08/10 et 09/10
Plaies chroniques et cicatrisation	05/11 et 06/11
Nomenclature niveau 1	02/12 et 03/12
Nomenclature niveau 2	04/12

ILE ROUSSE

Thèmes	Dates 2026
Plaies chroniques et cicatrisation	17/09 et 18/09

BASTIA

Thèmes	Dates 2026
Certificat de décès	15/10 et 16/10
Plaies chroniques et cicatrisation	16/11 et 17/11
Prescription infirmière	18/11
Perfusions par voies centrales	19/11 et 20/11

BONIFACIO

Thèmes	Dates 2026
Plaies chroniques complexes	07/09 et 08/09
Prescription infirmière	09/09
Certificat de décès	10/09 et 11/09



TROIS ILETS, POINTE DU BOUT

Thèmes	Dates 2026
Bilan de prévention	21/09
Prescription infirmière	22/09
Perfusions par voies centrales	26/10 et 27/10
Bilan de prévention	28/10
Nomenclature niveau 1	29/10 et 30/10
Prescription infirmière	16/11

Thèmes	Dates 2026
Diabète de type II	17/11 et 20/11
Soins post-opératoires	18/11 et 19/11
Antico et pathos cardiaques	23/11 et 24/11
Nomenclature niveau 2	25/11
Infections associées aux soins	26/11 et 27/11



LE GOSIER

Thèmes	Dates 2026
Prescription infirmière	15/09
BSI : Bilan de Soins Infirmiers	28/09 et 29/09
Certificat de décès	08/10 et 09/10
Nomenclature niveau 1	12/10 et 13/10
Plaies chroniques et cicatrisation	02/11 et 03/11

Thèmes	Dates 2026
Nomenclature niveau 2	04/11
Perfusions par voies centrales	05/11 et 06/11
Prescription infirmière	23/11
Prescription de vaccins	03/12 et 04/12

La Réunion

SAINT PAUL

Thèmes	Dates 2026
Nomenclature niveau 1	03/09 et 04/09
Antico et pathos cardiaques	07/09 et 08/09
Consultation infirmière	16, 17 et 18/09
IA	21/09 et 22/09
Plaies chroniques et cicatrisation	28/09 et 29/09
Maîtriser les gestes d'urgence	01/10 et 02/10
Gestion du cabinet	29/10 et 30/10
Prescription infirmière	03/11
Agir en situation multi-victimes	05/11 et 06/11
Perfusions par voies centrales	12/11 et 13/11
ICOPE	16/11 et 17/11
Certificat de décès	19/11 et 20/11
Perturbateurs endocriniens	23/11 et 24/11
Certificat de décès	30/11 et 01/12
Soins post-opératoires	03/12 et 04/12
Diabète de type II	07/12 et 08/12
Nomenclature niveau 2	16/12
Soins palliatifs	17/12 et 18/12

vivre avec
ÉMOTIONS



**TOUTES LES
FORMATIONS ÉVASIONS 2027
VOUS ATTENDENT SUR
WWW.FORMATIONS-EVASIONS.FR**